



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Arrestation de Boualem Sansal Question au Gouvernement n° 224

Texte de la question

ARRESTATION DE BOUALEM SANSAL

Mme la présidente . La parole est à M. Matthieu Bloch.

M. Matthieu Bloch . Lorsqu'il fut demandé au général de Gaulle s'il était opportun de procéder à l'arrestation de Jean-Paul Sartre, il répondit simplement : « On n'arrête pas Voltaire ! »

M. Pierre Cordier . Et Jean-Louis Tixier-Vignancour ?

M. Matthieu Bloch . En arrêtant Boualem Sansal, l'un de nos plus grands écrivains, le gouvernement algérien n'a pas eu cette hauteur de vue. L'arrestation de ce défenseur des libertés illustre les dérives dictatoriales du régime d'Alger.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la Méditerranée, et de l'autre côté de l'hémicycle, pas un mot pour Boualem Sansal, et l'on en profite même pour déposer une proposition de loi visant à abroger le délit d'apologie du terrorisme. Comble de l'ignominie, on le fait au nom de la liberté d'expression !

M. Pierre Cordier . Les héritiers de Jean-Louis Tixier-Vignancour parlent !

M. Matthieu Bloch . Le régime algérien est coupable. Mais que dire de la gestion désastreuse de la relation franco-algérienne depuis sept ans ? Le « en même temps » macronien est souvent marque d'irresponsabilité. En l'espèce, il l'est encore davantage : un jour, on se prosterne devant les dignitaires du régime algérien en qualifiant la colonisation de crime contre l'humanité, un autre, on fustige la rente mémorielle, qu'on a soi-même encouragée.

Face à un régime qui ne recule devant rien pour gifler la France, allez-vous frapper fort ? Nous devons exiger la libération sans délai de Boualem Sansal, notre compatriote. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDR et sur plusieurs bancs du groupe RN.*)

Dans l'attente de sa libération, nous devons immédiatement suspendre tous nos accords avec l'Algérie, tout octroi de visa et toute aide au développement.

Allons-nous laisser un défenseur des libertés, un combattant contre l'islam radical, un des nôtres, un vieil homme de 75 ans, dans les geôles d'un gouvernement qui nous insulte ?

Quand allez-vous rappeler notre ambassadeur ?

M. Sylvain Maillard . Oh là là !

M. Matthieu Bloch . Allons-nous laisser piétiner la liberté ? Allons-nous laisser humilier la France ?
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UDR et sur de nombreux bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger.

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée chargée du commerce extérieur et des Français de l'étranger* . Je vous remercie pour cette nouvelle question. Après celle de M. Bigot, elle illustre la préoccupation commune du gouvernement et du Parlement, et, plus largement, celle de la nation, quant au sort de notre compatriote Boualem Sansal.

Je le répète, je ne peux en dire davantage pour le moment.

M. Julien Odoul. Elle dit encore la même chose !

Mme Sophie Primas, *ministre déléguée* . Mais les services de l'État et le gouvernement sont pleinement mobilisés pour la libération de ce défenseur de la liberté de parole. Nous suivons ce dossier avec attention. Notre engagement n'est pas feint et notre compatriote bénéficie de la protection consulaire, prévue par notre droit. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Bloch](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 224

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 2024